

**Présentation pour l'Office de consultation publique sur la  
révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités  
Le 14 décembre 2010, a 20 h45**

**Dix bonnes raisons pour une Charte juste et efficace :**

- 1. Premièrement :** On ne peut pas parler de démocratie si on n'a pas accès à nos élus, puisque chaque fois qu'on veut adresser le maire et le conseil de la ville de Montréal, pendant les audiences ouvertes au public, on doit passer par un genre de loterie, en guise de priorité. Alors on m'a donné un numéro, et j'ai attendu toutes les personnes qui ont eu des numéros avant le mien, et quand on m'a finalement appelé pour passer devant le maire, le président a fermé la période de questions et on m'a interdit de parler. Est-ce que c'est ça la démocratie? Il faut trouver un autre système pour prioriser les interventions devant les élus.
- 2.** En plus, pourquoi avoir des rencontres du cabinet du maire de Montréal à huit clos? Si on a rien à cacher, il faut ouvrir les sessions au public pour la transparence et l'imputabilité.
- 3.** Il faut renforcer l'application de nos lois en matière de pollution sonore. Il y a des clubs de nuit qui ne respectent pas la loi sur le silence nocturne, surtout après minuit, pour que les gens puissent dormir. J'ai appelé la police à plusieurs reprises, pour arrêter la musique infernal d'un club de nuit, Time Supper Club, sur la rue St. Jacques, au coin de la rue Cathédrale, Malgré que six rues principales séparent cette boîte de nuit de ma résidence, sur la rue Guy, j'entends encore le boom, boom, boom infernal, s'échappant de cet endroit, pendant les mois de juillet et août. La police m'a dit qu'on donne des contraventions à ce club de nuit, qui les payent et il continue ce vacarme infernal qui nous empêchent de dormir de minuit jusqu' à 3h00 du matin.
- 4. La pollution visuelle** n'est pas moins horrible. Les panneaux commerciaux, les enseignes publicitaires dans les stations des autobus et du métro, contiennent une publicité nocive et sans goût. il n'y a pas une place de vide

dans la ville qui n'est pas rempli de la publicité commerciale, souvent vulgaire et sexiste. Il nous faudra une loi pour arrêter cette pollution visuelle.

5. La participation concrète des citoyens/citoyennes dans les décisions budgétaires est primordiale. Il n'y a pas de démocratie sans la participation des citoyens dans les décisions fiscales. Par exemple, qui a décidé d'imposer une taxe de \$45.00 sur les propriétaires des véhicules, soit qu'on les utilisent ou pas? C'est une taxe régressive qui impose le même montant à celui qui gagne \$20,000 par année, comme à celui qui gagne \$100,000 par année. La ville de Londres a imposé une taxe sur les véhicules qui proviennent d'ailleurs, pas sur les gens qui habitent la ville. Si on veut attirer les familles pour venir habiter à Montréal, il ne faut pas les éceurer avec des taxes supplémentaires.
6. Les taxes foncières basées sur l'évaluation des propriétés sont régressives. Il y'a des personnes qui vivent avec des revenus limitées, qui vivent dans leurs propriétés et qui n'ont pas l'intention de vendre leurs propriétés. Comment peut-on imposer une hausse de 7 %, en taxes foncières, sur les aînés qui payent encore une hypothèque? Ce sont des mesures drastiques et oppressives. C'est pour cette raison qu'il faut que les citoyens aient leur mot à dire sur le budget de leur ville. Et en plus, les administrateurs de la ville ont le toupet d'imposer des intérêts supplémentaires sur les gens qui ne peuvent pas payer leurs taxes foncières deux fois par année et qui sont obligée de faire des paiements mensuels. Ce sont des politiques usuraires de la part de la ville de Montréal.
7. Il faut renforcer les pouvoirs de l'ombudsman pour qu'il puisse vraiment pénaliser ceux et celles qui continuent d'abuser les citoyens ou ceux et celles qui contreviennent aux lois.
8. Le maire vient de proposer des mesures moins contraignantes de sa politique de gestion contractuelle visant à renforcer « *l'éthique, l'intégrité et la transparence* » dans la gestion des contrats, afin de se conformer à la loi 76, adoptée par l'Assemblée nationale, pour contrer la corruption et le favoritisme. Le

commissaire au lobbysme, M. François Casgrain, a qualifié ces nouvelles mesures comme « *décevantes et d'insuffisantes* » « *Ils serait désolant que la plus importante municipalité du Québec adopte les mesures les moins contraignantes,* » souligne-t-il. Il faut renforcer la loi sur le lobbying que le maire de Montréal vient d'assouplir. Ce que nous avons maintenant est un système de « *la porte tournante* » entre les élus de la ville et les lobbyistes, en faveur des sociétés privées. Il faut mètre des balises et des contraintes très sérieuses sur la machine des lobbyistes, pour que les sociétés privées comme celles de M. Tony Acurso, ne contaminent pas le processus des soumissions. N'oublions pas que les Montréalais payent environ 40% de plus, pour les travaux en construction. Par exemple, le coût de construction du projet Turcot, a grimpé de un milliard de dollars en deux ans!

9. Les employés de la ville sont très capables d'évaluer les projets des promoteurs, au lieu d'engager les conseils d'ingénieurs pour faire le même travail. Ça nous coûte plus pour engagé des conseils de l'extérieur et on n'a pas pour notre argent. En plus, il faut arrêter de donner les contrats en p. p. p. et en sous-traitance, car ça nous coûte plus, la qualité baisse et les compagnies ne sont pas imputables. N'oubliant pas la raison d'être des sociétés privées est la maximisation des profits. Alors, le bien-être des citoyens/citoyennes n'est pas un souci pour elles. Le coroner a présenté, hier, les conclusions de son enquête sur les accidents survenus l'année passée. Selon lui, les accidents ont été causés entièrement par les opérateurs de véhicules lourds de déneigement, provenant des compagnies privées et des travailleurs en sous-traitance qui travaillent trop, sans dormir assez. Le privée ne fait pas la panacée des problèmes de la ville.
10. Si on veut vraiment avoir une démocratie participative, il faut changer les lois électorales pour que chaque vote compte. C'est-à-dire il faut avoir le *un scrutin proportionnel*, comme tout les autres pays occidentales du monde. En plus, il faudra sortir le financement des élus complètement des mains des promoteurs et des sociétés privées, si on veut vraiment arrêter la corruption et la

**fraude dans la ville de Montréal. Il faut que le financement des élus soit fait par les contribuables, par le biais des impôts. Chaque parti doit recevoir le même montant, soit, deux dollars, par personne, par année, seront parfaitement suffisants pour financer nos élus.**

**On conclusion : René Leveques disait souvent : « *la mark d'une démocratie se détermine par la façon dont on traite les citoyens les plus vulnérables et les plus démunis.* » Il faut mètre le bien commun, l'environnement et les citoyens/citoyennes avant les intérêts des promoteurs et des commerçants. On ne peut pas parler d'une Charte de droits et de responsabilités, sans parler des droits fiscaux. Il faut absolument avoir une participation active et concrète dans le processus budgétaire pour qu'on puisse avoir une démocratie réelle. Merci pour votre attention.**

**Nadia Alexan**